

Shreya Nath, députée junior de Cherbourg-Octeville

Les élèves de l'école de l'Amont-Quentin ont élu leur députée qui a remplacé, le 28 mai dernier, Bernard Cazeneuve à l'Assemblée Nationale: Shreya Nath, 10 ans, espère défendre, devant l'ensemble des députés juniors, la proposition de loi de sa classe.

Tous sont scolarisés en CM1 et CM2 à l'école de l'Amont-Quentin. Depuis septembre, ils préparent le Parlement des enfants, manifestation annuelle où les députés de chaque circonscription cèdent, le temps d'une journée, leur place à des écoliers chargés de voter trois lois. «C'est une initiation extraordinaire à la vie citoyenne, expliquent Jean-Paul de Roubin, Brigitte Tuffier et Patricia Gérard, leurs enseignants. Les enfants ont découvert le fonctionnement de la République et ont travaillé pendant plusieurs mois à une proposition de loi.»

Pour leur projet, les élèves avaient le choix entre plusieurs thèmes, dont la

vie associative ou l'éthique sportive. Les jeunes ont décidé de rédiger un texte de loi en quatre articles, rendant les conseils municipaux d'enfants obligatoires dans les communes où il

Toutes les propositions bas-normandes ont été adressées au Rectorat qui a retenu le projet cherbourgeoisoctevillais comme le meilleur de Basse-Normandie. Catherine Sarlandie de La Robertie, recteur de l'académie de Caen, leur a envoyé une lettre de félicitations.

y a au moins une école.

Pour représenter leur classe, les élèves ont élu un député junior, ou plutôt une





municipaux d'enfants.

En effet, le 28 mai, les trois meilleures propositions de loi ont été présentées aux députés juniors qui ont voter pour celle qui leur paraît la plus intéressante. «C'est super de pouvoir représenter les autres, de défendre en leur nom un projet de loi», ajoute la petite fille qui rêve de devenir cardiologue. Et avec un peu de chance, c'est la proposition de loi élaborée par la classe de l'Amont-Quentin qui passera devant l'Assemblée nationale junior. A suivre.



